

Par Emmanuel d'Hennezel \*

# Sécateur

« Qu'est-ce que le sécateur ? » s'écrièrent les jeunes aubépines. « Le sécateur, mes enfants, n'a que deux jambes et une gueule, ses lèvres minces sont effilées et tranchantes comme le fer. Il n'obéit qu'à son maître encore plus cruel que lui ; ce maître s'appelle l'horticulteur ! »

Taxile Delord (1815-1877) <sup>1</sup>

## Étymologie et définition

Sécateur, n.m. du latin *secare*, couper : sorte de ciseaux en acier pour tailler des branches, rameaux, vignes, rosiers, etc.

## Origine

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le jardinier mit au point toute une gamme d'outils tranchants, ou plus exactement « taillants », servant à former les arbres fruitiers. Si diverses scies<sup>2</sup> étaient bien utiles – « couteau en manière de scie<sup>3</sup> », scie égoïne à « main fixe ou pliable dans le manche » ou scie à main dont la lame était déjà interchangeable –, la serpette<sup>4</sup> et le serpillon

sont les outils les plus anciens du jardinier. À cette époque, on trouve peu d'outils ayant la forme de ciseaux, si ce n'est la « cisaille à main »<sup>5</sup>, l'« échenilloir »<sup>6</sup> – grands ciseaux emboutis dans une douille octogonale à l'extrémité d'un long manche – et une sorte de « pince-tricoises » servant à ébourgeonner et à pincer de jeunes rameaux fruitiers. Mais point de sécateur puisque l'instrument daterait du début du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, on prête son invention<sup>7</sup> à Antoine-François de Molleville qui le proposa en 1815<sup>8</sup>. Une source fiable<sup>9</sup> parle de l'année de 1811 comme étant l'année même de l'invention<sup>10</sup> (ILL. 1).

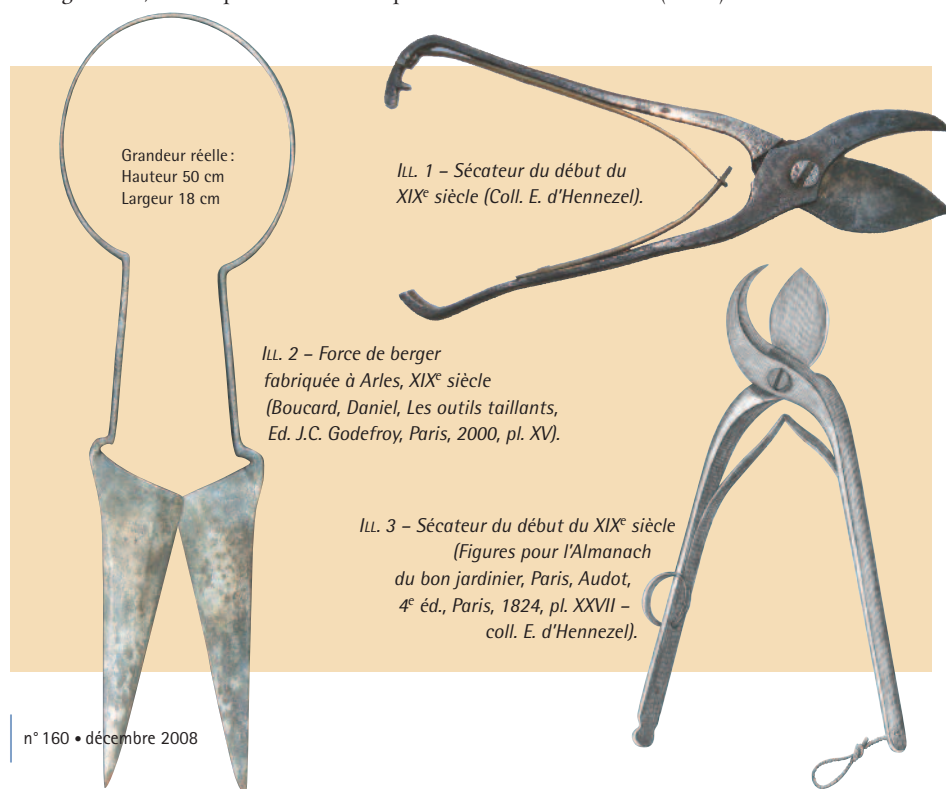
## L'inventeur

Après avoir occupé divers postes en province, le marquis Antoine-François de Bertrand de Molleville (1744-1818)<sup>11</sup> fut ensuite nommé ministre de la Marine et des Colonies (du 7 octobre 1791 au 16 mars 1792). Il favorisa l'émigration de nombreux officiers en leur accordant de longs congés – le temps de passer en Angleterre ! À la suite de dénonciations, il démissionna, et devint chef de la police secrète royaliste<sup>12</sup>. Très fidèle au roi, il échafauda plusieurs plans d'évasion pour le roi et sa famille, mais en vain, et dut se résoudre à fuir en Angleterre en août 1792<sup>13</sup>. L'histoire retiendra qu'il put sauver sa propre tête et non celle de son roi. Ces malheureux événements l'ont-ils inspiré à inventer cet objet si tranchant qu'est le sécateur ?

Les historiens<sup>14</sup> pensent que l'idée lui est venue en apercevant des bergers anglais tondre les moutons avec une « force »<sup>15</sup>, sorte de ciseaux en fer et en acier forgé (ILL. 2). À la fois robuste et tranchant, cet outil requérait autant d'habileté que de force dans le poignet, d'où son nom.

## Description

Les sécateurs sont formés de deux poignées mobiles (branches) maintenues par un écrou. Ces poignées sont prolongées l'une par une « lame » et l'autre par une « contre-lame » appelée « croissant ». Les premiers ressorts étaient constitués de deux languettes courbes disposées en opposition et rivetées à l'intérieur des branches, de façon à





ILL. 4 – Détail du ressort «à lames»  
(Coll. E. d'Hennezel).

ILL. 5 – Sécateurs-hachettes,  
outils de vigneron qui  
servent à couper les sarments  
(Coll. E. d'Hennezel).



ILL. 6 – «ciseau à vendanges», outil  
qui possède des mâchoires plus fines  
et sert toujours aux viticulteurs  
(Coll. E. d'Hennezel).



ILL. 7 – Sécateur pour la taille du buis  
(Coll. E. d'Hennezel).

obtenir une résistance modulée par la force de la main.

### Histoire, progrès et usages

L'une des toutes premières mentions du sécateur figure dans l'almanach du « Bon jardinier » de 1818<sup>16</sup> : « on a inventé dernièrement cet instrument à deux branches qui saisissent un jeune scion et le coupent net ; lorsqu'il n'est pas plus gros que le petit doigt, il pourra remplacer la serpette pour la taille d'été et pour la vigne » (ILL. 3 – voir page précédente). L'époque est avide de nouvelles machines horticoles et agricoles ; on améliore la fabrication des charrues, de nouveaux outils aratoires sont inventés, on classe<sup>17</sup> l'outillage par région et par type de travail. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les sécateurs sont l'œuvre d'habiles forgerons qui ne réussissent pas toujours à obtenir un fil réellement tranchant à cause de la médiocre qualité de l'acier. Par ailleurs, l'instrument manquait de maniabilité à cause des manches trop minces et trop lisses, peu adaptés à la morphologie de la main. Pour atténuer ce défaut, on disposa sur certains modèles un petit anneau en cuir ou un ruban<sup>18</sup> où l'on enfilait le pouce. Un autre inconvénient majeur était le double ressort «à lames» qui s'usait rapidement (ILL. 4) ; l'utilisateur se pinçait alors souvent les doigts. D'autres problèmes survenaient : « le frottement de la lame contre le croissant et contre sa vis de fixation finit par détériorer ces parties, au point de les toucher, l'une contre l'autre, sur le taillant, et de produire une mauvaise coupe »<sup>19</sup>.

En 1829, le pépiniériste français Louis Noissette (1772-1849) décrit<sup>20</sup> le désavantage de couper des rameaux fruitiers avec le sécateur parce qu'il provoque des blessures irrémédiables : « en écrasant le bois, il en détache aussi l'écorce jusqu'à quelques lignes au-dessous de la plaie. Le bout de la branche ainsi mutilé, loin de se cicatriser, se dessèche, et la mortalité gagne assez ordinairement jusqu'au dessous de l'œil, qui lui-même se trouve endommagé ».

La Maison rustique du XIX<sup>e</sup> siècle explique « qu'une bonne serpette, bien affilée, est toujours le meilleur de tous les outils pour le retranchement des grosses branches. On ne doit utiliser le sécateur qu'en cas d'absolue nécessité, quand le temps presse et qu'il n'y a pas moyen de s'en passer »<sup>21</sup>. Indépendamment de la taille, le sécateur exerce sur la branche une pression qui l'endommage toujours plus ou moins, et l'auteur conseille même « d'avoir plusieurs de ces instruments de rechange, afin qu'ils soient fréquemment passés »<sup>22</sup>.

En 1865, la Belgique horticole – célèbre revue dirigée par Édouard Morren (1833-1886) – cite toujours l'usage de la serpette dans l'un de ses articles<sup>23</sup>.

### Galons durement gagnés...

Il faut attendre l'année 1881 pour trouver un commentaire positif : « Cet instrument, qui a trouvé beaucoup de détracteurs lors de son introduction, est à présent généralement employé »<sup>24</sup>. Mais la résistance à l'égard de ce nouvel outil perdura parmi les vignerons, à cause du changement qu'il imposait dans les gestes du travail. Afin de convaincre les vignerons les plus sceptiques, les couteliers adjoignent à la lame du sécateur une serpette (« serpe à huppe »), une hachette (ILL. 5) ou les deux à la fois. Outils de transition, ces « sécateurs-hachettes » permirent une certaine adaptation en douceur. En 1898, Paul Coste-Floret écrit que « la taille est exécutée par des hommes expérimentés se servant du sécateur, plus expéditif, plus commode et moins dangereux que l'ancienne serpe aujourd'hui complètement abandonnée »<sup>25</sup>. Cet outil procurait un réel gain de temps et donc aussi une économie de main d'œuvre. Ceci provoqua quelques tensions qui se traduisirent par des grèves lors de la taille d'hiver de 1903 à 1905<sup>26</sup>. Sur certains modèles, on souda une patte servant de greffoir afin de pratiquer le greffage en « V ».

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des sécateurs en acier forgé étaient frappés d'un poinçon, par exemple un trèfle couronné, ainsi que d'un numéro correspondant à l'usage de chaque type de sécateur. Par ailleurs, afin que les jardiniers ne souffrent pas de l'utilisation du sécateur par temps froid et qu'ils puissent mieux tenir l'outil en main, les manches étaient plaqués de bois, de buis, de frêne, d'ébène, ...

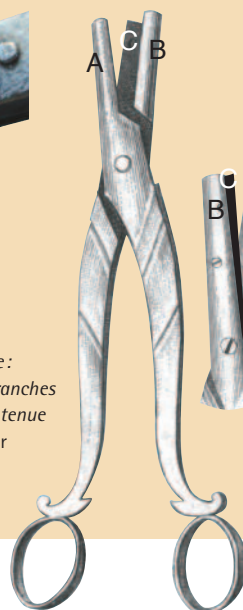


ILL. 8 – Un ressort muni d'une «roulette-guide» en laiton s'appuyant sur l'une des branches (Coll. E. d'Hennezel).



ILL. 9 – Certains modèles de sécateur présentent un fermoir à crochet; sur celui-ci est gravée une petite clef (Coll. E. d'Hennezel).

ILL. 10 – Le cueille-rose ou donne-rose : la queue de la fleur, prise entre les branches A et B, est coupée par la lame C et retenue par les mêmes branches (Figures pour l'Almanach du bon jardinier, Paris, Audot, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1824, pl. XXXIV - coll. E. d'Hennezel).



ILL. 11 – Sécateur-échenilloir servant à enlever les nids de chenilles dans les charmilles (Figures pour l'Almanach du bon jardinier, Paris, Audot, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1824, pl. XXXIII - coll. E. d'Hennezel).

Peu après, un autre sécateur vit le jour sous le terme de « ciseau à vendanges » ou « ciseau à taille » (ILL. 6), outil qui possède des mâchoires plus fines et sert encore aujourd'hui aux viticulteurs sous le nom de « vendangette ». Grâce aux progrès des couteliers, et dans un contexte économique en pleine évolution, le sécateur s'impose progressivement parmi les vigneron, arboriculteurs, jardiniers, botanistes et collectionneurs avertis.

En pleine effervescence partout en Europe, l'horticulture et les jardins émerveillent et provoquent un véritable engouement : on herborise, taille, plante, collectionne, ... Les couteliers proposent alors des modèles plus luxueux et plus adaptés à chaque type de culture (ILL. 7). Parallèlement, on commença à produire du fer et de l'acier forgé ou trempé d'une solidité à toute épreuve. Certaines pièces furent soudées au laiton;

on réalisa des branches de sécateur en acier moulé avec une mâchoire tranchante en « acier fondu » et dans d'autre cas, on utilisa un « fer forgé greffé d'acier »<sup>27</sup>.

### Du ressort...

La souplesse du geste de la taille est améliorée par un ressort original, sorte d'axe muni d'une « roulette-guide » en laiton (ILL. 8) s'appuyant sur l'une des branches. Maintenues par un écrou ou par un axe boulonné en acier, les branches se ferment grâce à un astucieux mécanisme (ILL. 9).

Un « mécanicien »<sup>28</sup>, M. Régnier, inventa le « cueille-rose »<sup>29</sup> – ingénieux sécateur qui permettait d'éviter les piqûres des épines de rosiers (ILL. 10) – et améliora le « sécateur pince-ébourgeoisement » dû à un autre inventeur<sup>30</sup>. Régnier créa aussi un sécateur doté de deux lames égales aux extrémités très pointues pour tailler les fruitiers en espaliers : il remplaça le vieux ressort à lames par un savant engrenage tournant sur un axe, mécanisme qui procure une souplesse de taille similaire à celle qu'offre une serpette.

M. Arnheiter<sup>31</sup> créa le sécateur à lame mobile, autre modèle innovant puisque la lame et le croissant sont ajustés par une simple vis, ce qui « facilite le remplacement à peu de frais »<sup>32</sup> (ce sécateur était entièrement démontable).

D'autres outils apparurent, comme le « sécateur échenilloir » (ILL. 11), le « sécateur-hachette » et le « sécateur-serpette », voire les trois fonctions sur le même outil

Lorsque la haute société a commencé à jardiner, les fabricants ont plaqué les manches des sécateurs de bois de cervidé, d'ivoire, d'ébène, d'écaillage de tortue, d'os ou de corne de buffle (ILL. 12); dans de très rares cas, on a fabriqué des modèles très luxueux, par exemple en bronze doré (ILL. 13).



ILL. 12 – Au XIX<sup>e</sup> siècle, les branches des sécateurs destinés aux gentlemen étaient décorés d'os (gauche) ou de corne de buffle (centre), tandis que les sécateurs des dames (droite) étaient plus petits (Coll. E. d'Hennezel).

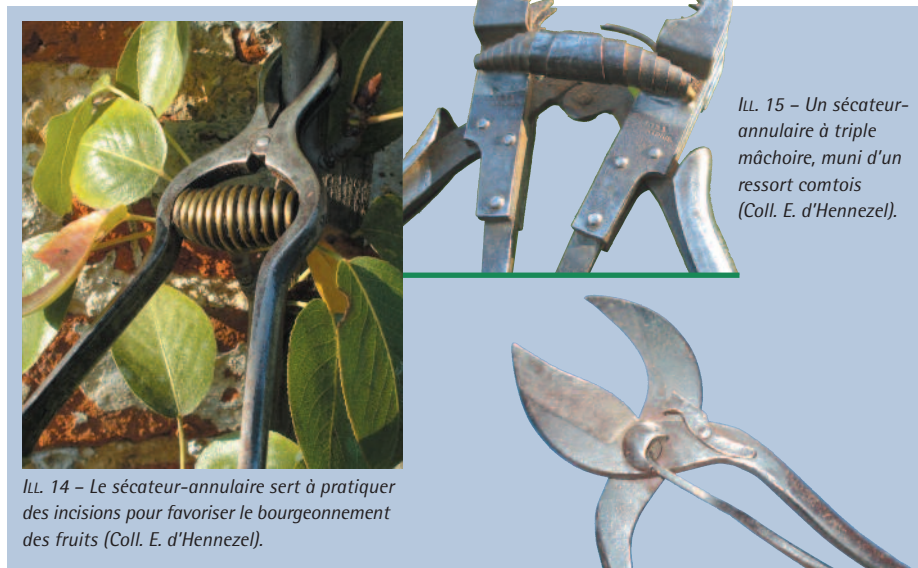
ILL. 13 – Modèle unique de sécateur de dame entièrement en bronze doré (sauf la lame et le ressort) décoré de motifs inspirés du XVIII<sup>e</sup> siècle : fleur stylisée entourant l'axe, guirlandes de laurier sur les branches, corne d'abondance sur la contre-lame (coll. E. d'Hennezel).

(sécateur-serpette-hachette), tandis que la « canne-sécateur »<sup>33</sup> servant à atteindre les fleurs les plus haut perchées était un objet de luxe destiné aux gentlemen-gardeners. De grands ciseaux appelés « sécateurs à deux mains » ou « sécateurs-ébranchoirs » montés sur deux longs manches pouvaient mesurer 6 pieds<sup>34</sup>. Aujourd'hui encore, les arboriculteurs recherchent assidûment le « sécateur-annulaire » (ILL. 14)<sup>35</sup> – instrument breveté par S.A.R. Monseigneur le duc d'Orléans<sup>36</sup> – qui sert à pratiquer des incisions sur l'écorce des branches et sur les jeunes arbres, inspirées des saignées du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. Ce sécateur en « acier moulé et usiné » est muni d'une entretoise dans les mâchoires en laiton et d'un ressort conique en « boudin ».

Vers 1885, on créa un ressort à « tambour » en laiton recuit. Un autre inventeur, du nom d'Aubry<sup>38</sup>, imagina un système à ressort mobile installé sur les branches, qu'on pouvait remplacer en cas de besoin.

À cette époque naquit une bonne vingtaine de modèles de ressort différents, pour aboutir au tout début du XX<sup>e</sup> siècle à la création du ressort en « feuillard », en « double volute » ou à « spirale »<sup>39</sup> que nous connaissons aujourd'hui sous la dénomination de ressort « comtois » (ILL. 15).

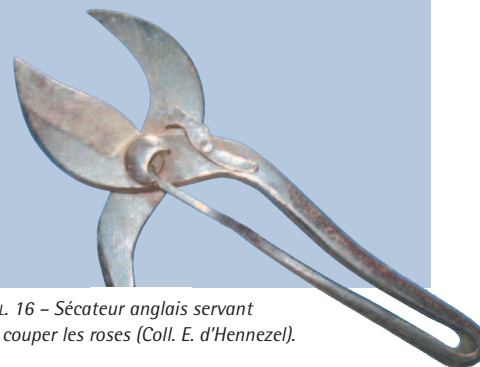
Vers 1910, les Anglais, plus imaginatifs, utilisaient le prolongement de l'une des branches en guise de ressort (ILL. 16), tandis qu'en France, on trouvait des sécateurs pourvus d'une scie pliable fixée sur l'une des branches.



ILL. 14 – Le sécateur-annulaire sert à pratiquer des incisions pour favoriser le bourgeonnement des fruits (Coll. E. d'Hennezel).



ILL. 15 – Un sécateur-annulaire à triple mâchoire, muni d'un ressort comtois (Coll. E. d'Hennezel).



ILL. 16 – Sécateur anglais servant à couper les roses (Coll. E. d'Hennezel).

## XX<sup>e</sup> siècle

Entre 1900 et 1940, divers modèles spécifiques sont proposés dans des catalogues de vente par correspondance, notamment le catalogue « Manufrance »<sup>40</sup>, établi à Saint-Étienne (Loire).

Le savoir-faire régional connut son heure de gloire : sécateurs « façon d'Alsace » (peint en noir), « façon de Lorraine » (branches creuses), « façon de Montreuil », « façon de Paris » (branches plaquées de bois), etc.

## De nos jours

Aujourd'hui, le sécateur, composé de matériaux modernes comme le carbone ou un alliage d'aluminium, a gagné en qualité et en efficacité. Son ergonomie est adaptée à la morphologie de chaque client – droitier ou

gaucher – et à sa puissance musculaire. Un modèle possède même une poignée tournante : lors de la coupe, la poignée tourne sur la paume de la main (elle reste donc bien dans le creux de la main) au lieu de glisser, ce qui réduit les frictions de la peau.

Deux principaux modèles sont proposés<sup>41</sup> : le sécateur à « contre-lame » pour les branches ligneuses et celui à « enclume » pour les tiges plus herbacées.

Des sécateurs à assistance pneumatique, électrique ou électronique – munis d'une batterie portée à la ceinture – ont été spécialement conçus pour les arboriculteurs et les oléiculteurs. D'une redoutable efficacité, ces outils que l'on tient dans une seule main sont munis d'une gâchette actionnée



Sécateur de dame et son étui en cuir (Coll. E. d'Hennezel).

## Outils pour ces dames

Entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les années 1940, on créa de nouveaux outils exclusivement destinés à la gent féminine et aux enfants : de ravissants petits sécateurs « de dame »<sup>1</sup>, en acier poli, aux branches parfois plaquées d'ivoire et présentés dans des étuis en cuir éventuellement ornés de filets dorés, mais aussi des coupe-fleurs en acier estampé et nickelé, de petites pelles à fleurs, des râteaux à « tête de bois » ou en fer forgé placés au bout d'un long manche afin que ces dames ne doivent pas trop se pencher, etc. Par ailleurs,

de véritables traités<sup>2</sup> raisonnés d'horticulture étaient destinés aux dames. D'aucuns pensent que le jardinage a contribué à l'émancipation de la femme en l'éloignant de son logis...

<sup>1</sup> D'après Figures de l'almanach du Bon jardinier, 19<sup>e</sup> éd., op. cit., p. 301, ce sécateur aurait été fabriqué et perfectionné par M. Arnheiter.

<sup>2</sup> La plante dans les appartements, par H. de la Blanchère, Paris, Librairie Firmin-Didot & Cie, 1877, et Encyclopédie populaire, traité raisonné d'horticulture pratique, par Ch. Lemaire, Bruxelles, Jamart éditeur, 1890.

par le pouce ou l'index pour déclencher le processus de coupe; ils ne ressemblent donc plus du tout au sécateur mécanique traditionnel vu qu'ils ne comportent pas les deux poignées mobiles habituelles. Depuis peu, des sécateurs sont proposés avec une lame en téflon. Certains modèles mécani-

ques destinés aux professionnels sont pourvus de perches télescopiques pour couper des branches hautes – jusqu'à un diamètre de 10 cm.

À nos yeux, les meilleurs sécateurs sont fabriqués par la marque suisse, tandis que ceux, fort bon marché, en provenance du pays le

plus peuplé de la planète, sont à éviter. Alors... bonne brocante !

\* Architecte de jardin & historien de l'art du jardin

© E. d'Hennezel et Demeures Historiques Et Jardins de Belgique asbl, Bruxelles, 2008.

<sup>1</sup> Rédacteur en chef du Charivari, quotidien français (1832-1837) paraissant chaque jour avec un dessin satirique. L'une des « victimes » favorites fut le roi Louis-Philippe, représenté sous les traits d'une grosse poire devenue trop mûre ! La citation est tirée des « *Fleurs animées* », ouvrage de 1847.

<sup>2</sup> La pratique du jardinage, par l'abbé Schabol, 1770, p. 20. L'auteur cite plusieurs autres sortes de scies égoïnes : « à virolles », « à ressorts qui ferment », « passe-partout » (cette dernière était réalisée avec des ressorts d'acier de vieilles pendules).

<sup>3</sup> En acier fondu. Manuel du jardinier, par Dufart, tome premier, à Paris, an VII, p. 6.

<sup>4</sup> La pratique du jardinage, op. cit., p. 19. Cet ouvrage, rédigé d'après les mémoires de Dézallier d'Argenville, évoque l'excellente réputation des couteliers de Paris : « nos couteliers font des serpettes qui ne ressemblent point à celles de Châtellerault ».

<sup>5</sup> Servant à tondre les bordures des gazons ajourant les parterres, mais aussi les broderies de buis, les topiaires et les haies.

<sup>6</sup> Sorte de grands ciseaux en fer forgé greffé d'acier, lames en croissant, branches carrées dont l'une est coudée, disposé au bout d'un grand manche pouvant mesurer plus de 4 mètres. Les lames étaient actionnées par une cordelette de « coupe ». L'outil servait à enlever les grappes de nids de chenilles arpeuteuses, grandes consommatrices de feuille de charme (*Carpinus betulus*). En France, une loi oblige « la destruction des nids de chenille et de brûler sur-le-champ les bourses et toiles... » Loi du 26 ventose an IV ordonnant l'échenillage des arbres (n° 110) extrait du Code rural forestier et féodal, avril 1808, p. 141.

<sup>7</sup> La Maison Rustique du XIX<sup>e</sup> siècle, encyclopédie d'agriculture pratique, ... cours élémentaire complet et méthodique d'économie rurale... Sous la direction du docteur Alexandre Bixio, Paris, 1844, Imprimerie E. Duverger, tome V, p. 26.

<sup>8</sup> Il publie en 1816 *Des Mémoires particuliers pour servir l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, Paris, 2 vol. in-8°. En Angleterre, le célèbre J.C. Loudon affirme que le sécateur (*French pruning-shears*) vient de France (An encyclopaedia of gardening..., Longman, 1825, p. 274).

<sup>9</sup> Bougard, Daniel, Les outils taillants, Ed. Jean-Cyrille Godefroy, Paris, 2000, p. 92. L'ouvrage précise qu'une communication écrite a été transmise à la Société Royale d'Agriculture de Lyon. Marie-Hélène Bénétière établit que le sécateur aurait été inventé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Jardin, Vocabulaire typologique et technique, Monum, Ed. du Patrimoine, Paris, 2000, p. 359).

<sup>10</sup> Outils de jardin, Guillaume Pellerin, Ed. Abbeville, 1996. L'auteur cite la date de 1807.

<sup>11</sup> Issu d'une famille originaire du Languedoc, il est le fils de Marc-Antoine de Bertrand, marquis de Montesquieu-Volvestre, seigneur de Molleville, de Montels, de Quint, de Roquefère, de Villèle, etc.

<sup>12</sup> Police secrète qu'il forme avec Armand-Marc de Montmorin Saint-Hérem et Pierre-Victor Malouet. Ce « Comité autrichien » servira entre autres à payer des membres issus du « club royaliste »

(mauvais orateurs) et surtout des ouvriers pour qu'ils envahissent les tribunes de l'Assemblée et soutiennent la cause royale.

<sup>13</sup> Après un décret d'accusation daté du 15 août signé par Louis Gohier.

<sup>14</sup> Notamment Guillaume Pellerin (suite à une discussion entre ce dernier et l'auteur, à Paris en 2000).

<sup>15</sup> Outil mesurant entre 20 et 50 cm; des fouilles archéologiques en Europe ont permis de retrouver plusieurs exemplaires remontant jusqu'à 2500 ans. Parfois appelé aussi « ciseaux à pincettes » ou « forcette de maquignon ». Au XIII<sup>e</sup> siècle, les « forçettiers » formaient une corporation bien distincte des autres taillandiers. Cet outil servait aux couvreurs de toits de chaume et aux métiers du tannage de peau.

<sup>16</sup> Le Bon Jardinier, Almanach pour l'année 1818, Paris, Audot, p. 63. À titre d'information, le premier almanach français s'adressant au monde rural daterait de la fin du XV<sup>e</sup> siècle : « Le Compost ou calendrier des bergers », par Guiot Marchand.

<sup>17</sup> En France, le comte Charles-Philibert de Lasteyrie du Saillant (1759-1849), agronome philanthrope, rédige une encyclopédie illustrée de superbes gravures représentant l'outillage agricole et horticole de toutes les régions française (en incluant des outils belges), publié en deux tomes : Collection de machines, d'instruments, ustensiles, constructions, appareils, etc. employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, à Paris, à l'établissement lithographique du comte de Lasteyrie, 1820. 2 volumes. Le sécateur n'y apparaît pas encore !

<sup>18</sup> Figures pour l'Almanach du Bon jardinier, Paris, Audot, 7<sup>e</sup> éd., Paris, 1828, pl. XXVII, p. 51. L'ouvrage cite plusieurs couteliers : MM. Arnheiter et Petit, ainsi que M. Régnier pour l'invention d'un plus petit modèle.

<sup>19</sup> Id., *ibid.*, p. 51.

<sup>20</sup> Manuel complet du jardinier, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste, Louis Noisette, Bruxelles, Wahlen et H. Tarlier, 1829, p. 256. Louis-Claude Noisette (1772-1849), célèbre botaniste et agronome français, était le fils du jardinier de Louis XVIII. De 1795 à 1798, il occupa le poste de jardinier au Val-de-Grâce. En 1886, il créa une société horticole et collectionna des plantes rares pour l'époque dont certaines originaires d'Amérique et des Indes; il posséda une très riche collection de roses. Grâce à un plan d'« Old blush » qu'il féconda avec une « Rosa moschata », naquit une variété à fleurs roses, le « Champney pink cluster ». En 1817, c'est à partir des semis de ces graines qu'il obtint le fameux « noisette de l'Inde » plus connu sous le nom de « Blush noisette », le premier rosier « noisette » d'une grande série de variétés. Il écrivit plusieurs importants ouvrages horticoles (de 1813 à 1827) et collabora à la rédaction de plusieurs almanachs dont « Le Bon jardinier ». Il semble qu'il soit aussi l'inventeur de plusieurs émoussoirs et du greffoir dit « Noisette » servant au greffage « à la poutoise ». Son fils Antoine (1778-1858) dirigera plus tard le jardin botanique de Nantes.

<sup>21</sup> La Maison Rustique du XIX<sup>e</sup> siècle, ... op. cit., tome V, p. 99.

<sup>22</sup> aiguisés.

<sup>23</sup> La Belgique horticole, annales d'horticulture belge et étrangère, Liège, 1865, p. 18.

<sup>24</sup> Almanach le Bon jardinier, librairie agricole de la Maison Rustique, Paris, 1881, tome I, p. 178.

<sup>25</sup> Les travaux du vignoble : plantations, cultures, engrais, défense contre les insectes et les maladies de la vigne, Montpellier, aux bureaux du « progrès agricole et viticole », Ed. C. Coulet, 1898, IX-418.

<sup>26</sup> Les outils taillants, D. Boucard, op. cit., p. 92.

<sup>27</sup> Guide des outils et objets domestiques, Jean-Cyrille Godefroy, Paris, 1997, p. 209.

<sup>28</sup> Au sens « noble » du terme, utilisé dans Figures pour l'almanach du Bon jardinier, Paris, Audot, p. 46.

<sup>29</sup> La firme Gardena a repris le modèle cueille-rose que l'on trouve dans les bonnes jardinerie.

<sup>30</sup> Un certain Bernard : Figures de l'almanach du Bon jardinier, par J. Decaisne, 19<sup>e</sup> éd., Dussaq Editeur, Librairie agricole de la Maison rustique, 1856, p. 295.

<sup>31</sup> M. Arnheiter serait l'inventeur de très nombreux outils de jardins tels que la pince à inciser, le marteau-scie, certains émondoirs, pince de treillageur, seringue, de nombreux modèles de sécateurs, etc.

<sup>32</sup> Figures de l'almanach du Bon jardinier, op. cit., p. 297.

<sup>33</sup> Cet outil rare vaut actuellement 2000 € !

<sup>34</sup> L'art du jardinier dans la culture des arbres fruitiers et des plantes potagères par M. Mérault, Paris, La librairie scientifique et industrielle, Malher & C<sup>ie</sup>, 1827, p. 8

<sup>35</sup> Appelé aussi « pince-sève », le sécateur annulaire est cité dans : Manuel complet théorique et pratique du jardinier, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Roret, 1829, tome I, p. 236.

<sup>36</sup> Figure pour l'almanach du Bon jardinier, Paris, Audot libraire-éditeur, 4<sup>e</sup> éd., 1824, p. 46.

<sup>37</sup> Dumoutier, Directeur aux écoles du jardin du roi (Versailles), est cité comme l'inventeur de cette méthode qui consiste à pratiquer une incision vers la fin avril en prélevant un anneau d'écorce à la base d'une branche; cette pratique permet de modérer la vigueur de la sève en la concentrant dans des parties plus faibles. Voir Cours théorique et pratique de la taille des arbres fruitiers, par Dalbret, Paris, Rousselon, libraire-éditeur, 1829, p. 73.

<sup>38</sup> Les serres-vergers. Traité complet de la culture forcée et artificielle des arbres fruitiers, par Ed. Pynaert, 4<sup>e</sup> éd., Gand, librairie générale Ad. Hoste, éditeur, 1888, p. 180.

<sup>39</sup> Manufacture Française d'Armes et Cycles, Saint-Etienne, 1908, p. 749.

<sup>40</sup> Fondé par Etienne Mimard (1862-1944) le 10 novembre 1885, devenu la Manufacture française d'armes et de tirs. Mimard légua à la municipalité de Saint-Etienne la moitié de ses actions; suite à une mauvaise gestion, l'usine ferma définitivement en 1986.

<sup>41</sup> On trouve d'autres modèles moins courants : « à cliquet », à « coupe-franche », à « coupe-tirante », à « lames croissantes », etc.

<sup>42</sup> Fabricant suisse, leader mondial de la vente de sécateurs.